

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 04 février (04/02/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 janvier, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Pierre PUCHOUAU, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Luc PORTES), Mme Claudine MATALA (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Stéphanie GAYET (représentée par Monsieur Pierre PUCHOUAU), **Adjoints**,

M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Monsieur Georges SEGARD), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Guy LOURMEDE), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur LOURMEDE est nommé secrétaire de séance.

ENFANCE – AFFAIRES SCOLAIRES

19– 04 février 2021

19. Accord de cession d'un parc instrumental pour un orchestre à l'école

Rapporteur : Madame LOPEZ.

Considérant la convention signée en septembre 2013 entre l'association orchestre à l'école et la commune pour la mise à disposition de l'école de musique de 4 instruments,

Considérant que l'article 9 de ladite convention prévoit la cession à titre gratuit du parc instrumental à la commune par l'association, à la condition que le projet ait perduré au-delà de 6 ans,

Monsieur Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, l'accord de cession établissant le don d'un parc instrumental pour un orchestre à l'école pour les 4 instruments désignés ci-dessous.

Instrument	Marque	Référence	N° série	Valeur
Flute traversière	YAMAHA	YFL281	678508P	669 €
Flute traversière	YAMAHA	YFL281	679994P	669 €
Cornet SI B	YAMAHA	YCR2330III		690 €
Cornet SI B	YAMAHA	YCR2330III		690 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'accord de cession,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'intégration de ces instruments dans l'actif de la commune de Moissac.

Pour copie conforme

Moissac le 05 février 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ